

Bulletin Municipal

Septembre 2002

Sommaire

Le mot du Maire, p. 1
Les maires de St-Jean
depuis 3 siècles, p. 2

LES COMMISSIONS

Comm. Budget, p. 5
Comm. Enfance, p. 8
Comm. Bois, p. 9
Com. Batiments, p. 9
Le CCAS, p. 10
Comm. Animation et
Communication, p. 11
Comm. Urbanisme, p. 12
Comm. Voirie, p. 13
Comm. Eau
et Assainissement, p. 14
Comm. Environnement, p. 16

LES ASSOCIATIONS

La Chorale Josquin
de Prés, p. 18
Les troubadours, p. 18
Le Sou de Ecoles p. 19
Oxalis, p. 20
Les Sandianis, p. 21
La Bougeotte, p. 22
L'USEP, p. 23
Espace Handicap, p. 25

Etat-Civil, p. 26



St Jean de Tholome

Mairie, chef-lieu, 74250 St-Jean de Tholome,

Tél : 0450951038 - Fax : 0450951446,

email : mairie@stjeandetholome.fr - web : www.stjeandetholome.fr

Le mot du Maire

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

La 2^{ème} édition, c'est la continuité, dans notre volonté de communiquer, mais aussi dans notre volonté d'avancer. Durant les pages qui vont suivre, chaque commission va relater ses premières réalisations, ses premiers choix politiques. En effet, très vite, l'équipe municipale s'est mise au travail, chaque élu dans son domaine de compétence et dans l'intérêt public.

Nous continuons à convier les associations, pour certaines nouvelles, parfois méconnues ou inconnues qui permettent, du plus jeune au plus ancien de nos concitoyens, de se rencontrer, d'échanger des moments de convivialité et de savoir. Dans la mesure de nos possibilités, elles ont l'assurance de notre soutien.

L'année écoulée depuis notre premier bulletin a été une année importante, rythmée par plusieurs grandes réalisations, projets et réflexions.

LES REALISATIONS

- Construction du réservoir de 300 m³, ouvrage indispensable et une des solutions à nos soucis d'eau, quel que soit l'avenir et la dimension du village.
- Mise aux normes de la cantine qui accueille quotidiennement entre 40 et 56 enfants ; service public indispensable aujourd'hui face aux besoins des résidents.

LES PROJETS

□ Le secteur de l'eau reste une priorité à condition que les subventions du Département et les aides de l'Etat continuent à nous accompagner dans nos dépenses :

- Confirmation et recherches de nouvelles ressources (sourcier, hydrogéologue) par le Conseil Général.
- Mise en œuvre du périmètre de protection des sources du Creux et du Nant d'Iné, la réalisation autour des captages de Folliex ayant montré les premiers résultats bénéfiques

(plus d'eau et meilleure qualité de la ressource).

□ Nous souhaitons aussi anticiper l'augmentation prévisible de la population, par la construction d'une 5^{ème} classe dans notre école primaire, les effectifs prévus à la rentrée 2002 nous laissent espérer déjà la venue d'un instituteur supplémentaire. L'avant projet a été élaboré par notre architecte en collaboration avec l'équipe enseignante et présenté au Conseil d'Ecole.

LES REFLEXIONS

Elles conditionnent pour les années à venir notre village et notre environnement.

Notre village : Au travers du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) nous souhaitons organiser l'urbanisation future : un « vrai » bourg, avec ses services publics et les aménagements nécessaires, ainsi que le confortement des hameaux existants. L'élaboration du P.L.U. est fastidieuse et longue, mais aussi garante pour les dix années à venir de rationalité et de réglementation qui ne pourront qu'embellir notre commune, en tenant compte du diagnostic actuel qu'il soit agricole, environnemental ou patrimonial.

Son environnement : L'intercommunalité est pressentie par certains comme une perte d'identité, par d'autres comme une opportunité financière, par d'autres encore comme un outil pour mutualiser des moyens servant surtout des projets communs. Les premiers contacts ont eu lieu (en particulier dans le cadre du SCOT), quelque peu frileux, mais je l'espère, l'état d'esprit devrait évoluer dans les prochaines années, afin de mettre en place une structure compétente pour prendre en charge au minimum les projets onéreux.

Madame le Maire, Christine Chaffard

Commune et Paroisse de St. Jean de Tholome
(Maires et Syndics pendant trois siècles)

JC Syord châtelain de Faucigny et Vallée d'Aulps	1708
André Mojon	1710
Jean Henri Syord, chatelain de Peillonex	1728
Pierre Mossu	1726
Jean Henri Syord à feu Claude	1727
Claude Aimé Golyret	1728
Claude Henri Demourioz, à feu Louis	1729
.....	
Noël Syord à feu Claude (Syndic) élu au château de la Fléchère	1740
Folliex François	1741
Rollet Deturche à feu Servais	1742
Louis Duargnoz (originaire de Ville)	1743
Jean Pierre Golyret à feu Claude Aimé	1744
JH Rollet Santin à feu Rollet (élu dans la maison de Rollet Mossu)	1745
Mermet Pernet (élu dans le château de la Fléchère)	1746
Jean Pierre Deturche	1747
Roux Verdun-Bobinaz à feu François	1748
André Châtel	1749
François Châtel-Rogin à feu Aimé	1750
Pierre Deturche fils de Mathieu	1751
Joseph Métrol à feu François (Syndic)	1752-1753
Pierre Verdun-Bobinaz à feu François élu dans la maison de Jh Métrol	1753-1754
Pierre Châtel à feu François	1755
Marin Châtel à feu François	1756
Jean Deturche à feu Servais	1756-1757
François Folliex à feu Joseph	1757-1758
Pierre Montréal à feu Pierre	1759-1760
Nicolas Mossu à feu Rollet (Syndic)	1761-1762
François Mulin à feu Bartholomé	1763
Jean Syords à feu Jacques	1764
François Bauffond à feu Servais	1765-1766
Claude Gros à feu Joseph (Syndic)	1767-1768
Pierre Montréal	1769
Joseph Chaffard à feu François	1770
Mauris Demourioz (Mt Môle à St. Jean)	1771

Pendant la révolution, il n'y a pas de Maire

1789-1791

(Mr Nicolas Mossu, officier public, signe les actes)

(P.S. les Syndics étaient nommés pour une année mais quelquefois (dix huit mois) leur mandat se poursuivait jusqu'à la fin de l'année suivante, les nominations avaient lieu au milieu ou en fin d'année)

Jean Pierre Châtel (Maire)	1792-1793
Jean Baptiste Bauffont (Maire)	1794-1796
Joseph Mermin (Maire)	1796-1798
Jean Claude Mermin (Maire)	1799-1806
Jean Pierre Châtel (Maire)	1806-1818
Jean François Nanjod (Syndic) né à Ville en Sallaz	1818-1821
Jean Mairie Chaffard	1821-1823
Jean Baptiste Thévenod	1823-1825
Jean Châtel Magin	1825-1826
Jean Marie Chaffard	1827-1829
Jean Baptiste Métral	1829-1830
Jean François Verdant	1830-1831
Claude Nicolas Mossu (Syndic)	1831-1833
Nicolas Syord	1831-1834
Claude Nicolas Mossu	1835-1837
Joseph Nanjod	1838-1839
Joseph Serod	1840-1842
Jean Joseph Morel	1843-1848
Marie Antoine Donche (Maire) fils de François	1848-1855
-----réelu	1856-1857
Pierre Nanjod	1858-1860
Marie Antoine Donche (Maire) fils de François	1860-1873
Jean François Syords	1874-1879
Joseph Châtel (Maire)	1880-1882
Edouard Châtel (Maire)	1882-1896
Joseph Amoudruz (Maire)	1896-1912
Joseph Savaux (Bollira) Maire	1912-1922
Joseph Edouard Châtel (Négoce)	1923-1929

Hippolyte Amoudruz	1929-1941
Joseph Châtel-Bocquet	1941-1943
Cyprien Métral-Bardollet (Comité de libération-guerre)	1943-1945
Roger Amoudruz	1945-1954
Gaston Donche	1954-1971
Joseph Métral-Bardollet	1971-1977
Gaston Mossuz	1977-1995
Henri Déturche	1995-2001
Christine Chaffard	2001 à

Gilbert Maurice-Demourieux

ABC du 18 Juin 1912

Le plus grand Maire de France (de notre correspondant particulier)

Nous avons tout lieu de le supposer et la photographie que je vous adresse attestera les proportions presque gigantesques de M. Gevaux, dit Botiraz, le nouveau maire de la petite commune de Saint-Jean de Tholome, qui âgé de 54 ans, mesure 1 m. 94 exactement, et accuse le poids respectable de 154 kilos.

Ce fier Faucignerant a une physionomie plutôt douce quoique de caractère énergique, et il s'est prêté de très bonnes grâces à la démarche que nous avons faite auprès de lui pour venir, depuis sa montagne, poser devant l'objectif.

On raconte sur lui plusieurs traits suggestifs !

Quand il fut appelé sous les drapeaux au 4^{ème} Génie à Grenoble, on ne tarda pas à remarquer qu'aucun cheval n'était assez puissant pour supporter ce cavalier géant, et force fut, pour ne point abîmer toutes les montures du régiment de l'affecter à un autre service et c'est comme conducteur du break du régiment qu'il acheva son temps.

Un autre détail non moins typique de sa force herculéenne réside dans l'aventure suivante qui lui arriva à l'âge de 18 ans :

Se trouvant dans un café de Saint-Jean de Tholome, au cours d'une rixe qui mettait aux prises deux de ses jeunes concitoyens, il les délivra des deux gendarmes qui voulaient s'emparer d'eux en les portant à bras tendus, à la grande joie du public, en dehors du cabaret.

M. Gevaux, bien que n'ayant que 54 ans, a été élu, dans une seconde séance du conseil, au bénéfice de l'âge par six voix contre six. C'est un fervent républicain.



LE BUDGET 2001

Lors de la séance du 27 Mars 2002, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le compte administratif 2001 dont les résultats sont les suivants :

Budget Général de la Commune

En fonctionnement, 402 562.93 € pour les dépenses et 466 746.47 € pour les recettes, soit un excédent de 64 183.54 €, affecté en totalité à la section investissement du budget 2002.

En investissement, 177 123.91 € pour les dépenses et 179 930.18 € pour les recettes, soit un excédent de 2 806.48 € reporté sur le budget 2002.

Budget Eau et Assainissement

En exploitation, 61 642.41 € pour les dépenses et 136 280.13 € pour les recettes, soit un excédent de 74 637.72 €, affecté à la section investissement du budget 2002.

En investissement, 287 204.95 € pour les dépenses et 405 220.92 € pour les recettes, soit

un excédent de 118 015.97 € reporté sur le budget 2002.

Un emprunt de 175 758.47 € a été contracté pour le collecteur Grange Cocarde/Folliex-La Fléchère.

Budget CCAS

En fonctionnement, 2 243.83 € pour les dépenses et 2 698.22 € pour les recettes, soit un excédent de 454.39 € reporté dans cette même section du budget 2002.

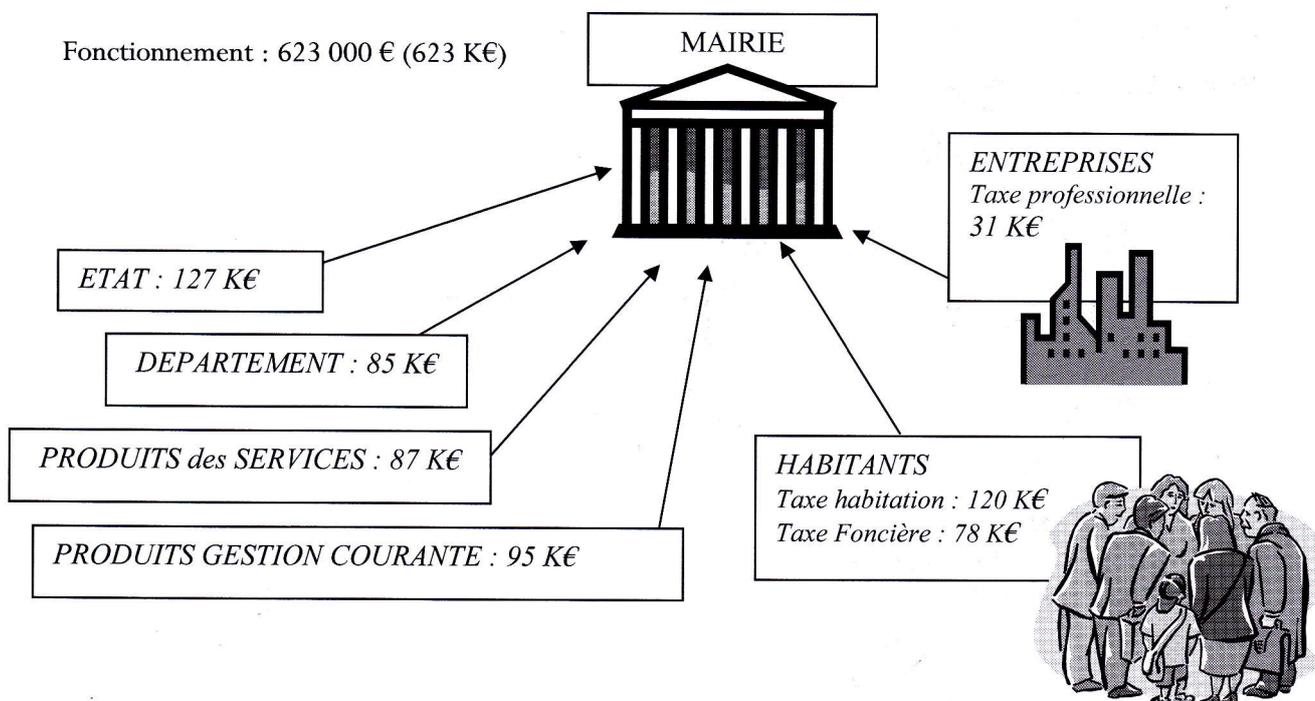
Endettement de la commune au 31/12/2001

Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à 595 K€. L'annuité des emprunts à rembourser sur l'année 2002 sera de 75 K€ sur le budget consolidé dont 59 K€ (capital et intérêts) sont supportés par le budget Eau et Assainissement. Le taux d'endettement est donc pour l'année 2001 de 12,60%, soit 85,23 € / habitants (population DGF).

LE BUDGET PRIMITIF 2002

Recettes de la Commune

Fonctionnement : 623 000 € (623 K€)



Concernant l'aide du département en 2002, nous constatons une diminution des subventions octroyées par le Conseil Général, mesure décidée en plus de la forte augmentation des taux d'imposition (+30%) pour faire face à de réels problèmes financiers mais aussi pour continuer d'accompagner les communes.

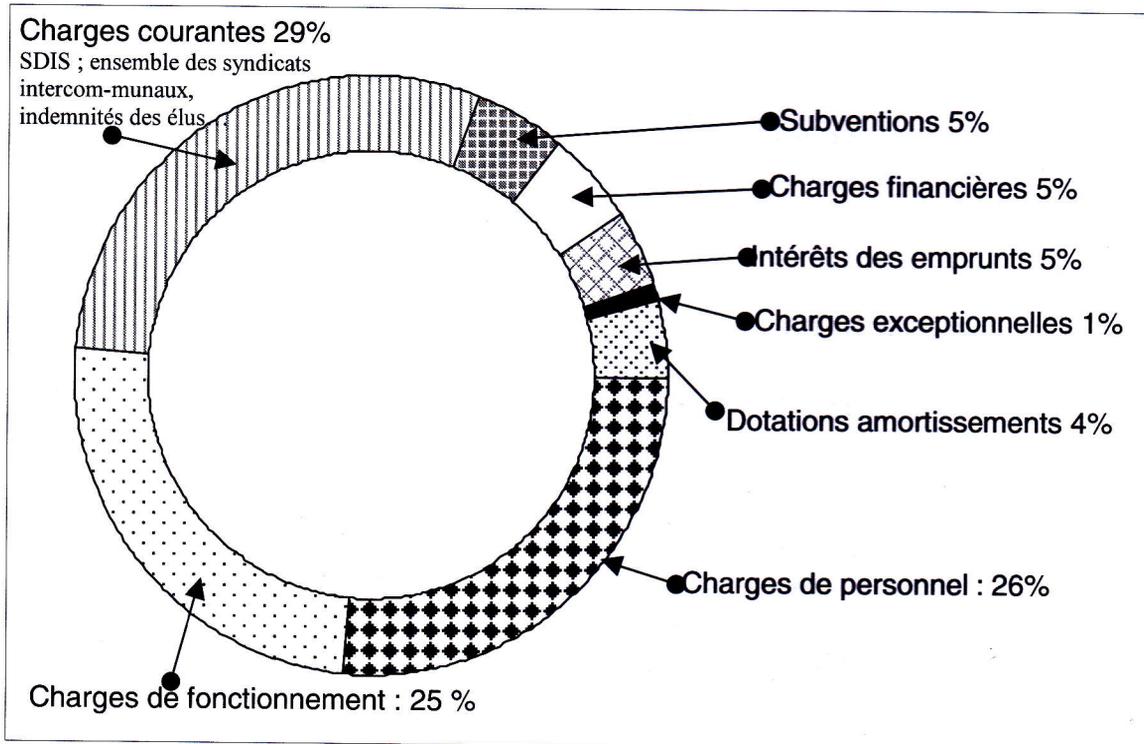
Taux de subventions :

- Voirie et réserve foncière : 30%
- Bâtiment : 55%
- Eau : 50%
- Assainissement : 40%
- Constructions scolaires : 65%

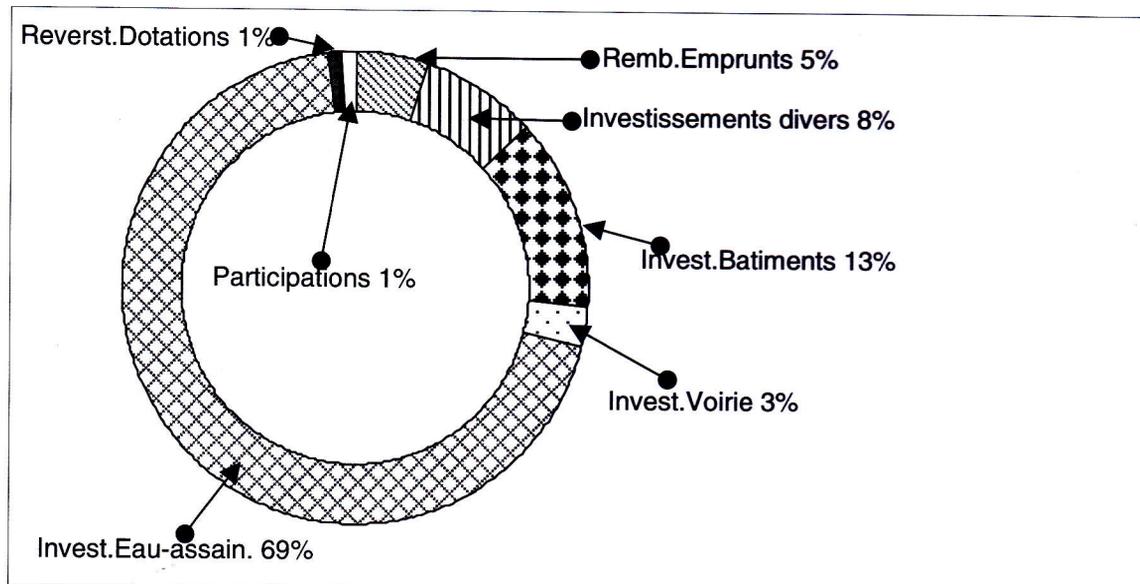
Dépenses de la Commune

Montant total du budget prévisionnel :

Fonctionnement : 623 000 €



Investissement : 1 012 000 €



LES TARIFS APPLICABLES AU BUDGET 2002

Les quatre taxes :

- Taxe d'habitation : 9.70% (+0.20)
- Foncier bâti : 8.00 % (+0.20)
- Foncier non bâti : 39.77% (+0.81)
- Taxe professionnelle : 10.10% (inchangée)

L'eau :

- Prix au m³ : 1.10 €
- Taxe assainissement : 0.85 €
- Forfait fixe : 66.00 €

La réalisation d'un réservoir de 300 m³ et les travaux de canalisations nécessitent une augmentation du tarif plus importante que les années précédentes. Une hausse du prix du m³ nous a semblée plus équitable qu'une augmentation de la taxe d'assainissement, l'effort étant

ainsi supporté par tous les foyers de la commune.

Redevance ordures ménagères :

- OM résidence secondaire : 137 €
(quel que soit le nombre de résidents)
- OM résidence principale: 137 €
(pour un ménage)
- OM résidence principale: 69 €
(pour une personne seule)

L'année 2001 a dégagé un excédent de 11 344 €, ce qui permet de prévoir l'achat de containers de 750 litres dans les points de regroupement des ordures ménagères, ainsi qu'à plus long terme la mise en place de la collecte sélective.

ESPACE ADMINISTRATIF

Demande de carte nationale d'identité

A fournir

➤ Extrait d'acte de naissance (à demander à la mairie de naissance ou au service central de l'Etat Civil, 44941 Nantes Cedex en cas de naissance à l'étranger),

OU

➤ livret de famille des parents,
➤ Carte périmée ou à remplacer,

OU

➤ Déclaration de perte ou de vol,
➤ Deux photographies récentes de face et identiques (couleur ou noir et blanc),

➤ Original du jugement de divorce pour justifier de l'autorité parentale et garde d'enfant mineur en cas de divorce,

➤ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du demandeur (par exemple un avis d'imposition, une facture EDF, un contrat de location...).

La présence du demandeur est obligatoire pour la prise des empreintes et la signature.

Demande de passeport

A fournir

➤ Un timbre fiscal à 60 €
➤ Deux photographies récentes de face et identiques (couleur ou noir et blanc)
➤ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du demandeur (par exemple un avis d'imposition, une facture EDF, un contrat de location...)

Si il s'agit d'une première demande

➤ Copie du livret de famille et de la carte d'identité

Si il s'agit d'un renouvellement

➤ Ancien passeport

OU

➤ Déclaration de perte ou de vol faite en gendarmerie.

CONTRAT TEMPS-LIBRE

Depuis septembre 2001, la commission s'est engagée avec les communes environnantes à réfléchir sur la possibilité de mettre en place un dispositif nommé « contrat temps libre » qui aurait pu permettre une aide au financement et aboutir à une qualité d'animation pour nos jeunes.

Après de nombreuses réunions et la visite d'un dispositif semblable dans la région du Chablais, c'est à regret que nous avons décidé d'abandonner ce projet. Les structures intercommunales prévues sont onéreuses. La timide solidarité des communes à plus gros budget n'a pas permis à une petite commune, comme Saint Jean de Tholome, d'adhérer au contrat temps libre. La municipalité a préféré maintenir son soutien à l'action des associations de la commune qui s'adressent aux jeunes au travers des subventions (OXALIS, Les Troubadours, PERISCOL, Le Sou des Ecoles, la Bougeotte...).

ECOLE

Le soutien de l'action éducative de notre groupe scolaire est une préoccupation importante de la commission. La collaboration avec les enseignants, les associations de parents d'élèves (Périscol, le Sou des écoles) et le personnel communal auprès de l'école, est un des

moyens prioritaires pour réussir cette mission. Le conseil d'école est l'instance qui permet la coordination de ces actions. C'est dans cet esprit que nous avons mis en oeuvre quelques réalisations :

- L'installation de la connexion à Internet dès le mois de mai 2001
- La réalisation d'aires de jeu en peinture au sol dans la cour de l'école.
- L'amélioration du confort de la classe du préfabriqué Algéco, en commandant une climatisation réversible.
- La mise en place d'un système « anti-pince doigt » pour les portes.

ACTIVITES EN COURS

Cette fin d'année amène la commission à s'investir dans les projets (et les soucis) suivants :

- La recherche d'un prestataire de service pour la fourniture des repas au restaurant scolaire. Le fournisseur actuel, la société Capsule, vient de rompre le contrat qui nous liait à lui.
- Prévoir l'achat du mobilier, tables et chaises, pour permettre l'ouverture d'une cinquième classe.
- Participer à la mise à la norme de la cantine actuelle, début de chantier début de l'été.

INFORMATION ST-JEAN

Saint-Jean de Tholome a ouvert son site Internet à <http://www.stjeandetholome.fr/>. Le site propose des informations sur le conseil municipal, la mairie, des informations pratiques ainsi qu'une série de photos de St-Jean vu du ciel et d'événements qui se sont déroulés sur la commune comme la fête de l'école ou le repas des anciens.

ENTRETIEN DES FORETS

Autrefois, les communes forestières étaient riches, les ressources en bois qu'elles vendaient, contribuaient largement à financer des projets communaux.

Depuis quelques années déjà, la tendance s'est inversée et les frais engendrés par l'entretien de la forêt sont à peine payés par la vente des coupes : la forêt devient une charge.

Malgré cela, nous considérons que l'entretien des bois fait parti des rôles d'une collectivité et nous continuons cette tâche qui peut être un jour aidera à nouveau la commune à financer des projets. La forêt est un bien mais c'est éga-

lement un paysage, un lieu de vie pour le gibier, un lieu de promenade.

LE BOSTRYCHE

De plus, le bostryche se fait de plus en plus présent dans la région, la préfecture nous incite à couper les arbres malades et il est possible qu'à terme, cette mesure s'applique aux particuliers propriétaires forestiers. Nous ne manquerons pas de vous aviser de l'évolution de la situation sur ce point précis.

Malgré les difficultés pour vendre nos dernières coupes, nous poursuivrons notre effort et notre politique pour la forêt.

REALISATIONS AU COURS DE L'ANNEE 2001

1. ANCIENNE MAIRIE : Réfection de l'ancienne mairie et du couloir menant aux appartements (Porte d'entrée, Tapisserie, Electricité, Isolation).
2. ALGECO : Installation de la climatisation inversée pour un meilleur confort des enfants et pour des économies d'énergie.
3. CURE : Afin que les associations puissent continuer d'occuper la cure, différents travaux ont été effectués à la demande de la commission de sécurité :
 - Electricité au Rez-de-Chaussée,
 - Barrière pour sécuriser le balcon,
 - Sortie de Secours.
4. EGLISE : Eclairage extérieur pour mettre en valeur le bâtiment et mise en conformité du fonctionnement des cloches.

REALISATIONS AU COURS DE L'ANNEE 2002

- 1) Mise en conformité de la cantine selon les normes de la DSV (Direction des Services Vétérinaires) et agrandissement.
- 2) Réorganisation des bâtiments scolaires et construction d'une nouvelle classe (à la place du préau en verre) du fait des effectifs croissants malgré l'arrêt des permis de construire depuis 1999.

POUR L'AVENIR

Dans le cadre d'une restructuration du chef-lieu, le conseil et la commission réfléchissent sur les nouvelles affectations de :

- L'hôtel des roches
- La cure

Réflexion également pour la construction d'un hangar communal (Choix du site – Bâtiment)

Le Centre Communal d'Action Sociale

Marie-Louise PROBST, adhérente de l'association 'les San-Diannis', a rejoint les membres de la commission du CCAS. La collaboration de membres associatifs au sein de notre groupe de travail est bienvenue pour soutenir notre démarche participative.

L'EURO-FORMATION

Le 26 novembre 2001, Monsieur Gustave RAPHOZ, Euro-formateur habitant Fillinges, est venu en mairie, expliquer l'EURO aux habitants de Saint Jean de Tholome.

Cette réunion, organisée en partenariat avec la fédération départementale des aînés ruraux, a réuni une vingtaine de personnes qui se sont familiarisées avec le nouveau langage monétaire et ont pu obtenir des réponses à leurs nombreuses questions.

REPAS A DOMICILE

A l'initiative du CCAS un portage de repas à domicile a été mis en place 7 jours sur 7.

« Restauration 74 » assure les livraisons de repas au prix de 8 €. Quelques personnes bénéficient de ce service, soit tous les jours, soit occasionnellement.

'Restauration 74' à Annemasse ; Téléphone : 04 50 87 16 64. (Commande avant 9H.00)

Ce service fonctionne à l'année, que votre choix soit motivé par des raisons de bien-être, d'équilibre alimentaire ou d'hospitalisation soudaine d'un membre de la famille.



REPAS DES ANCIENS

Accueillis par l'équipe municipale, quarante de nos aînés se sont retrouvés, le dimanche 2 juin 2002, au restaurant 'la Chaumière', à Bovère, pour une journée conviviale.

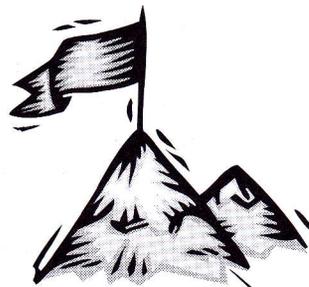
Commission Animation et Communication

SAINT JEAN S'ANIME !

La municipalité à tenter de mobiliser la population de **St JEAN de THOLOME** en les associant aux manifestations qu'elle a organisées :

PARI GAGNE !

Un grand nombre de bénévoles et d'associations de **St JEAN** ont répondu présent et ont contribué aux succès du **TELETHON 2002**, de la Première **FETE DE LA MUSIQUE** et du **FEU D'ARTIFICE INTERCOMMUNAL** tiré sur le lac du Môle:

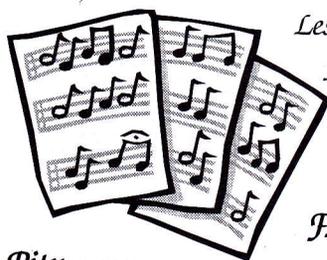


TELETHON

Un bel élan de solidarité puisque nous avons récolté 62 KG de pièces jaunes ainsi que des dons et plus d'une centaine de personnes se sont déplacées pour déguster le « chaudron de bouilli » fait par des bénévoles

SOIT 13 975,05 FRANCS Reversé au **TELETHON**
pour lutter contre la myopathie

FÊTE DE LA MUSIQUE



Les Troubadours au piano et la Chorale Josquin des Prés nous ont donné des frissons en se produisant dans l'église de **St JEAN DE THOLOME** le 21 juin 2002. Les petits et les grands de **LIEN 70** ont donné de la voix pour nous enchanter et **Hubert CHAPUIS** accompagné de son accordéon a mis de l'ambiance et animé la fête. Les Trompes de chasse du **BIEN ALLE DU FAUCIGNY** ont résonné pour notre plus grand plaisir et **OX! and The** accueil chaleureux de la part des **Tholoméens** impatientes de les entendre. Cette soirée fut un succès grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles issus ou non d'associations de **St JEAN** ainsi qu'à celle de l'équipe municipale.

Pity a reçu un

accueil chaleureux de la part des **Tholoméens** impatientes de les entendre. Cette soirée fut un succès grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles issus ou non d'associations de **St JEAN** ainsi qu'à celle de l'équipe municipale.

Nous remercions tous les acteurs de cette soirée qui, d'une façon ou d'une autre ont participé à cette réussite.

A TOUS LES ARTISTES, A TOUS LES BENEVOLES, A TOUS LES SPECTATEURS, MERCI

FEUX D'ARTIFICES

Une première à **St JEAN** : l'intercommunalité pour la FETE NATIONALE

Les communes de **La TOUR, VILLE EN SALLAZ, VIUZ EN SALLAZ** et **ST JEAN DE THOLOME** se sont unies pour organiser un grand feu d'artifices sur le lac du Môle. Un nombre important de personnes s'est déplacé et la fête a duré tard dans la nuit malgré la pluie. Cette manifestation a pu se faire grâce au concours de nombreux bénévoles de chaque commune. Pour **St JEAN**, une trentaine de personnes issues d'associations, de l'équipe municipale ou simples bénévoles ont contribué à la fabrication, à la vente de pâtisseries, à la bonne marche du parking ainsi qu'à la mise en place et au nettoyage du site après la fête.



DELIVRANCE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Par souci de clarifier la position de la D.D.E et de la Préfecture sur la délivrance des autorisations d'urbanisme (Permis de construire et déclaration de travaux) la municipalité a sollicité un rendez-vous avec M. le Sous-Préfet et ses services. Notre argumentation a porté principalement sur l'incohérence des réponses de l'administration qui délivrait parfois des nouveaux permis et refusait des réhabilitations. Après avoir évoqué les problèmes liés à l'eau (quantité et qualité) et fait l'inventaire des ha-meaux et de leurs contraintes, nous avons obtenu

nu un accord de principe sur la réhabilitation et l'extension des bâtiments existants.

A ce jour, il est donc possible de rénover et d'agrandir des bâtiments existants, sous réserve de mise en conformité de l'assainissement individuel lorsque le terrain n'est pas desservi par un réseau d'assainissement collectif.

SITUATION DES PERMIS DEPOSES

Depuis le début de l'année, sur 7 permis de construire qui ont été déposés, 5 ont été accordés, 1 classé sans suite et un dernier est en cours d'instruction à la D.D.E.

P . L . U .

Plan Local d'Urbanisme

Par une première lettre d'information, nous vous avons informé de l'avancement de ce lourd dossier.

A ce jour, nous sommes dans une phase de concertation avec la population qui doit donner son opinion sur le choix de la municipalité pour l'avenir et le développement de notre commune.

Un registre est à votre disposition pour vous exprimer dans une salle attenante à la mairie, ouverte le jeudi de 17 H. à 19 H. et le samedi de 9 H. à 11 H.

Le maigre succès rencontré au vu des visites (deux remarques écrites à ce jour sur le registre) nous interroge sur l'intérêt des habitants dans le devenir de St JEAN DE THOLOME. Pour relancer cette réflexion, une réunion publique sera organisée à la rentrée.

LES PANNEAUX EN BORDURE DES ROUTES DEPARTEMENTALES

Ceux-ci sont restés sous plastique dans l'attente des arrêtés en cours de rédaction dans les services du département. Les bandes blanches et signalisations au sol nécessaires au respect du code de la route ont été réalisées dernièrement ; la nouvelle signalisation est applicable.

LES PANNEAUX EN BORDURE DES ROUTES COMMUNALES

Des arrêtés municipaux ont été pris pour sécuriser certaines voies communales et des panneaux (principalement « sens interdit sauf riverains ») ont été placés à cet effet.

LES TRAVAUX

- Remise en état du pont de Chez Bobinaz,
- Enrobé de la voie communale de Chez les Ruz avec amélioration des abords,
- Entretien courant des voies communales.

LES 35 HEURES ET LE SERVICE PUBLIC

Malgré la rigidité dans l'application de la loi sur les 35 heures et son surcoût financier, et grâce à la compétence du personnel communal, nous espérons assurer un service public de qualité. Que ce soit le déneigement, l'entretien des espaces verts, la sécurité de nos routes communales grâce au fauchage et curage des caniveaux, l'entretien des bâtiments publics par le service technique, l'accueil des enfants scolarisés par nos ATSEM, la gestion du restaurant scolaire et le ménage des locaux par nos agents d'entretiens.

INFORMATION ENVIRONNEMENT

Le *Centre de la Sauvegarde de la Faune Sauvage* à Mieussy est une association de loi 1901 installée sur la Haute-Savoie depuis 1987. Son champ d'action a pour principale fonction *les soins aux animaux sauvages menacés*. Elle récupère chaque année entre 200 et 250 rapaces blessés dont la moitié est relâchée en milieu naturel. *Si vous trouvez un animal sauvage blessé* ne lui donnez ni à boire ni à manger, mais placez le au sombre dans une boîte en carton et *contactez le Centre de Sauvegarde au 0450431661*.

La Commission Eau et Assainissement

La réglementation en matière d'eau potable et d'assainissement collectif impose des investissements importants à notre collectivité, mais ils sont nécessaires pour l'aménagement et le développement de notre territoire.

La mise en place d'un service d'assainissement collectif doit assurer la salubrité publique et la protection des milieux naturels.

DOSSIER ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la loi sur l'eau, nous poursuivons l'assainissement en direction des sources afin de protéger celles-ci de pollutions extérieures.

PROJETS REALISES EN 2001

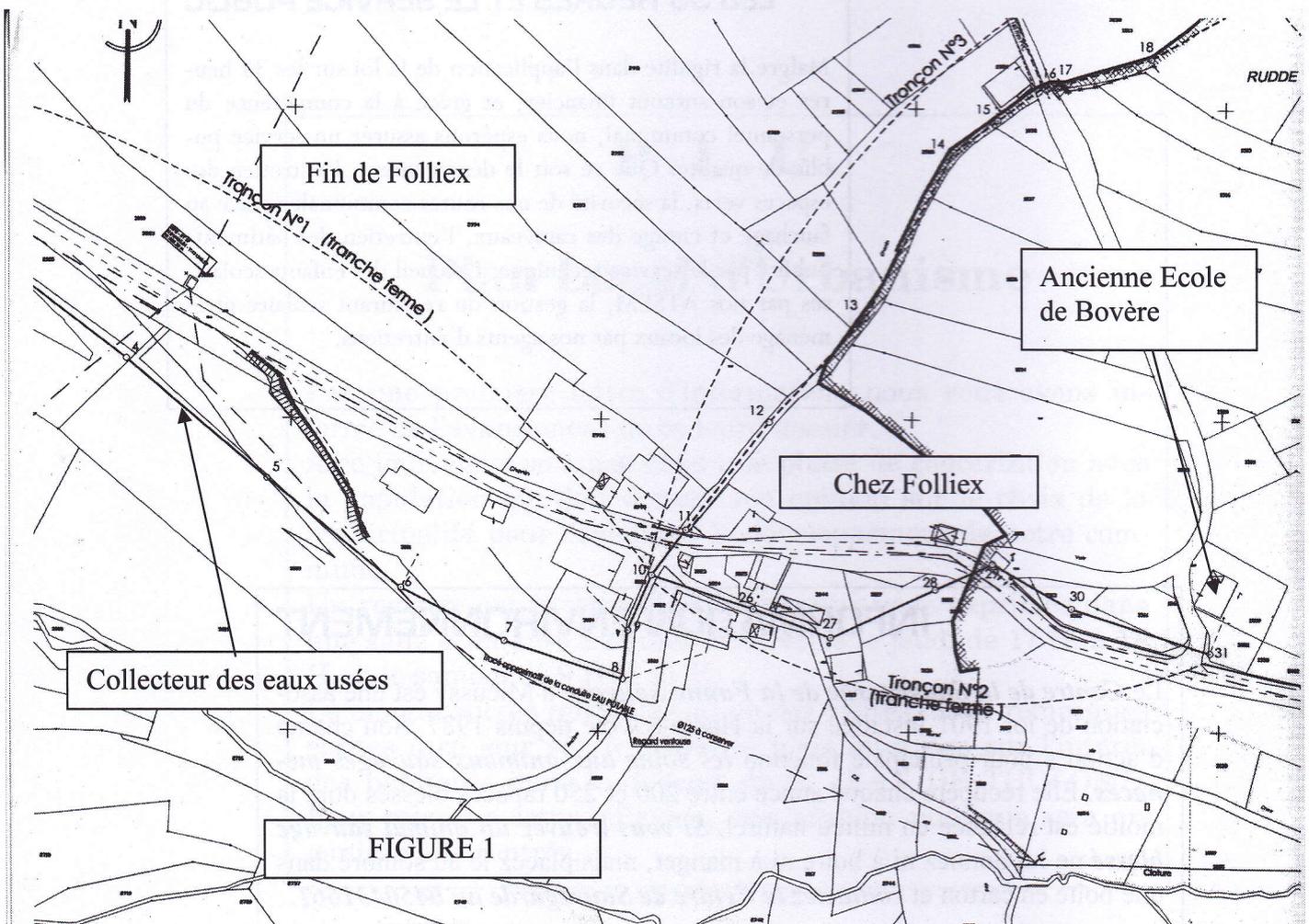
Aujourd'hui, les tranches d'assainissement prévues entre les lieux dits « la Cocarde et le plan » et « la Fléchère » sont terminées et la quasi totalité des propriétaires se sont raccordés au collecteur principal pendant les travaux.

A noter : la modification du tracé final sur la tranche « la Cocarde et le plan » qui nous a permis une meilleure répartition de la collecte.

PROJET A REALISER EN 2002

La prochaine tranche d'assainissement qui sera plus courte cette année, débutera au lieu-dit « le plan » et se terminera à « l'école de Bovère » (figure 1).

Coût d'assainissement : 79 054 €.HT



DOSSIER EAU POTABLE

Les ressources en eau potable restent l'objectif prioritaire de la municipalité actuelle, que ce soit en trouvant de nouvelles ressources ou en améliorant le réseau de distribution existant.

PROJETS REALISES EN 2001/2002

□ La réalisation d'un diagnostic du réseau actuel nous a permis d'évaluer :

- Le volume journalier mis en distribution,
- Le volume de fuites,
- Le volume utilisé par les usagers,
- Les anomalies de fonctionnement.

Les conclusions sont les suivantes : les ressources en étiage, la consommation et le débit maximum des fuites font ressortir un reliquat de 65 m³/jour, mais la structure du réseau n'offre aucune sécurité en terme d'approvisionnement (trop d'eau perdue par les trop-pleins).

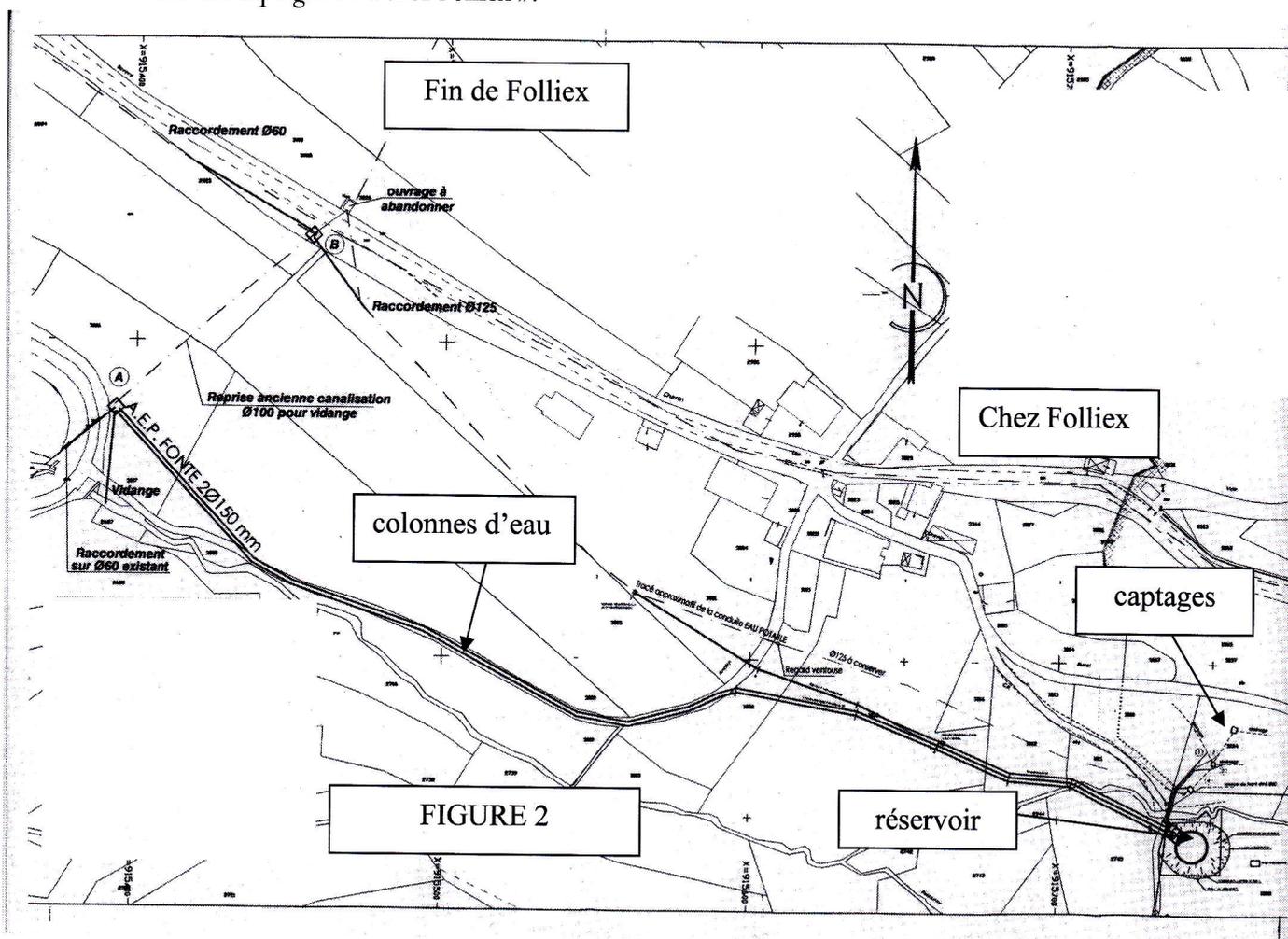
□ Un périmètre de protection a été aménagé autour des captages de « chez Folliex ».

PROJET A REALISER EN 2002

Nous allons réaliser un projet important cette année en construisant un réservoir de 300 m³ au lieu dit « Chez Folliex » (figure 2). Cet ouvrage a pour but de stocker l'eau en provenance des principaux captages de la commune, et de distribuer cette eau sur les secteurs de la Co-carde, de vers Château, du Chef-Lieu, des Ruz et des Syords, par l'intermédiaire de 3 nouvelles canalisations de distribution en Ø 150 mm et de faire à long terme 3 secteurs de distribution indépendants.

Coût du réservoir : 128 456 €.HT

Coût des Canalisations : 101 312 €.HT



La Commission Environnement

ADHESION A L'ADEGI

L'ADEGI, Agence de Développement de la Vallée du Giffre, est une association qui s'est créée en 1992 sur une démarche d'animation intercommunale dans le cadre d'un programme d'aide à l'emploi en lien avec l'environnement. Elle intègre des représentants des communes, des associations et des socio-professionnels. Depuis, l'ADEGI s'est installée comme un acteur de l'entretien et de l'aménagement du territoire. St-Jean de Tholome, avec la Rivière Enverse, vient de rejoindre les 9 communes de cette association (La Tour, Mégevette, Mieussy, Onnion, Samoëns, St-Jeoire, Taninges, Verchaix et Ville-en-Sallaz) qui intervient maintenant sur notre territoire : entretien des périmètres de protection des sources, entretien des terrains en déprise sur le Môle et étude de balisage d'un sentier pour cette année. L'ADEGI a aussi réalisé pour l'ensemble des communes adhérentes une étude sur l'urbanisation et les déplacements sur le bassin de vie de la vallée du Giffre utile pour la mise en place localement de la loi SRU (SCOT et PLU).

MATINEE DE L'ENVIRONNEMENT

La seconde matinée de l'environnement a reçu un écho tout aussi favorable que la première. Une cinquantaine de bénévoles ont répondu présents à l'appel conjoint de la municipalité et de l'association de la chasse. Les volontaires se sont répartis par équipes sur plusieurs sites qui avait été préalablement repérés. L'activité s'est partagée entre ramassage des ordures - Les Beaufonds, Chez Bérout et Lachenaz - et élagage - entre le Lovet et le Reyret, au Môle sous le pylône et entre le Fanfe et le Pré Joyeux. La matinée s'est terminée autour d'un apéritif et d'un barbecue offerts par l'association de la chasse au Bébamos (gracieusement mis à disposition par M. et Mme Gevaux).

OPERATION « CONTAINERS POUBELLES SUR ST-JEAN »

Plus d'une soixantaine de containers poubelles de 240 litres ont été livrés à des particuliers suite à la proposition que nous avons diffusée

dans les boîtes aux lettres. Par ailleurs, des bacs de 750 litres seront mis en place pour plusieurs points de ramassage regroupés sur des sites aménagés. La négociation d'achat groupé avec la COVED nous a permis de proposer des tarifs intéressants pour un équipement de bonne qualité. L'objectif principal est d'améliorer et de faciliter la dépose des ordures ménagères pour le ramassage hebdomadaire et de limiter l'utilisation des sacs plastiques.

COLLECTE SELECTIVE

Pour le moment, seul le verre est collecté sur St-Jean - container installé en face de la place du monument aux morts. Quelques communes voisines ont déjà mis en place des systèmes de collecte plus complets, mais d'une façon générale, la Haute-Savoie reste un mauvais élève de la collecte sélective.

La commission Environnement s'est attelée à la mise en place d'une collecte sélective plus ambitieuse (papier, emballages) sur la commune. Une étude de faisabilité a été réalisée à la demande du SIVOM de Cluses (auquel St-Jean est indirectement rattaché par son adhésion au Syndicat Risse et Foron) par la société TRIVALOR (Chambéry). Cette étude a abouti à une proposition de schéma de collecte tri-flux (1 container pour le verre, 1 container pour les journaux, brochures, cartonnets et briques, 1 container pour les plastiques et emballages métalliques). Le principe de l'installation de la collecte sélective tri-flux en apport volontaire sur deux emplacements a été adopté par la municipalité et un dossier de demande de subventions pour l'achat de l'équipement a été envoyé à la Région et à l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). La mise en place d'une collecte sélective ne se limite pas à l'installation de containers. Il faut définir des sites appropriés et accessibles qui doivent être aménagés, signalisés et entretenus. Parallèlement, il est indispensable de mener une action régulière d'information et de sensibilisation à l'attention de tous afin d'obtenir une collecte performante. L'ensemble de l'opération se montre financièrement lourde

pour une commune seule si on veut la réaliser correctement. Une mise en place à un niveau intercommunal, qui permet la mutualisation des moyens, paraît particulièrement adaptée pour la collecte sélective, mais actuellement, aucune structure de ce type n'existe. Nos efforts se maintiennent donc vers la collecte sélective mais aussi vers la recherche d'un cadre intercommunal compétent pour la prendre en charge.

OPERATION « UN CLOCHER, UNE EFFRAIE SAUVÉE »

Nous avons donné un accueil favorable à l'initiative du Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage - association de loi 1901 basée à Mieux-

sy dont l'action vise à apporter des soins aux animaux sauvages menacés - intitulée « un clocher, une effraie sauvée ». Cette opération vise à équiper les clochers des villages de nichoirs afin de permettre aux Effraies des Clochers de retrouver des lieux favorables à leur reproduction. En effet, la fermeture des clochers pour éviter les intrusions de pigeons a par contre-coups interdit l'accès à l'Effraie à un site de prédilection pour nicher. L'opération comprend la pose, l'entretien et le nettoyage du nichoir ainsi qu'un suivi de son occupation. Des traces de fréquentation ont été trouvées lors de la pose du nichoir. Le clocher de l'église de St-Jean est donc maintenant prêt à accueillir une famille d'effraies. A suivre...

INFORMATION PRATIQUE

Les Démarches Administratives Simplifiées

- 1) "**Les fiches d'état civil**, qu'elles soient individuelles ou familiales, sont supprimées. Elles ne doivent plus être demandées aux citoyens." ... "Pour justifier de son état civil, il suffit désormais de présenter l'original ou une photocopie lisible de son livret de famille, de sa carte nationale d'identité, de son passeport, de sa carte d'ancien combattant, de sa carte d'invalidé de guerre ou de sa carte d'invalidé civil." (*)
- 2) "**Les justificatifs de domicile** sont supprimés. Les citoyens n'ont plus à fournir de justificatifs de domicile. Il leur suffit de déclarer leur domicile à l'administration qui le demande." ... "Les démarches pour lesquelles les justificatifs de domicile sont maintenus concernent uniquement les délivrances de titre d'identité, de séjour et de voyage et les inscriptions scolaires." (*)
- 3) "**La certification conforme** de photocopies de documents est supprimée pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française. Désormais, une photocopie lisible du document original suffit." (*)

Les Démarches Administratives et Internet

- 1) Le site <http://www.service-public.fr/> est un portail d'information sur le service public et permet de se tenir informé entre autres sur les démarches administratives.
- 2) La page <http://www.cosa.gouv.fr/demarches.htm> donne accès aux formulaires en lignes et aux téléservices. Les téléservices sont des services en ligne pour effectuer, sans déplacement, une démarche auprès d'une administration

(*) Extraits du « PETIT GUIDE À L'USAGE DES MAIRIES ET DES ADMINISTRATIONS »

La Chorale Josquin des Prés

La chorale 'Josquin des Prés', fondée en 1985 par Henri Force, a son siège à La Tour en Faucigny.

Association Culturelle loi 1901, elle réunit à ce jour 35 choristes venant de différentes communes de la vallée du Giffre. En 1988 elle a enregistré les chœurs du spectacle son et lumière commémorant le millénaire du Prieuré de Peillonex et créé, 'les heures musicales du prieuré', une série annuelle de concerts.

Elle se fait entendre chaque année au cours de plusieurs concerts dans la région et au-delà. Son répertoire, profane et religieux, s'étend du chant grégorien à la musique contemporaine.

Comme nous le rappelle notre ami choriste Roger Janovert :

« Henri Force nous a laissé un message émouvant et fort. Il souhaitait que notre chorale continue son bel ouvrage, sa vocation de chanter les grandes œuvres du passé et du présent, en partageant des moments communs d'amitié et de convivialité.»

La chorale poursuit son chemin, pour le plus grand plaisir de tous, avec, à la direction des chœurs, Anne Libersa.

*La présidente,
Isabelle Ruin*

Vous avez dit musique ?

« Les Troubadours » sont là !

Dès Octobre 2002, Sandrine PERTIN dispensera à Saint-Jean de Tholome des cours d'éveil musical, de solfège et de piano.

Bien entendu, nous n'avons pas l'intention de nous en tenir là. Tant de choses sont à faire ! Autres cours, festival, récital... Dans une année, nous y verrons plus clair.

En attendant, notre présidente Myriam GONET se tient à votre disposition pour toutes suggestions ou renseignements complémentaires.

Ecole de Musique « LES TROUBADOURS »

Mme Myriam GONET (Présidente)

LA CURE

74250 ST JEAN DE THOLOME

04.50.95.14.38

Le mot du sou des écoles de St Jean de Tholome

C'était une belle soirée d'été dans le petit village haut Savoyard de St Jean de Tholome.

Ecoute !!! Ecoute ce qu'ils se racontent ces deux là.

- « T'es allé à la fête du Sou des Ecoles ? »
- « Le Sou des Ecoles, mais « kècekecékeça » ?
- « Le Sou des Ecoles, « ben » c'est une bande de parents bénévoles qui organise des trucs dans le village »
- « Ha bon, mais quoi ? »
- « ben, tu vois, des fêtes dans le village comme la fête des marrons, la fête de Noël ou la fête à la St Jean, et puis ils vendent des fleurs et tout ça quoi. Comme ça, ils récoltent des sous pour que les gamins de l'école aillent à la piscine, au ski ou au musée et tout et tout »
- « Ha ouais, ils en font des trucs maintenant les gosses »
- « Cette année, les mômes ont appris les traditions et le folklore savoyard. Ils nous ont fait un spectacle du tonnerre. Chansons, décors, costumes, tout y était. La vrai Kinkerne. Pour un peu, on aurait chanté avec eux.
- « Pas moi, je chante faux »
- « Moi, tu sais, j'y vais toujours aux fêtes du Sou des Ecoles. Tu sais pourquoi ? »
- « Non, mais je crois que je vais le savoir »
- « Quand j'étais « ptiot », pour mon seul voyage de classe, on était allé à Genève en car . J'étais tellement content que j'en avais pas dormi de la nuit. Tu vois, 30 ans après je m'en souviens encore. J'ai attendu ce jour comme si c'était Noël. Tout avait été merveilleux : Genève, le car, les copains et même le pique-nique de ma mère Tu vois, on est minot pas longtemps, alors si les gamins peuvent connaître ça, « ben » moi, j' suis pour. Alors, je manque jamais une fête. En plus, on rigole bien »

Après ça, le soleil s'est couché, nos compères s'en sont allés, et moi, je n'ai rien à rajouter.

Alors, TCHAO bandes de parents !!!

OXALIS, Anes & Nature

La petite association OXALIS garde ses objectifs depuis qu'elle existe et cette année encore, les activités et les animations orientées sur les ânes et la nature ont été les principales motivations.

Les randonnées avec les ânes restent bien sûr le « clou du spectacle » :

Avec les enfants, « tour du Môle et Week End Trappeur », avec les ados « Rando Refuge en Hte Savoie », et avec les adultes « Tour des Glières ». Nous participons également aux fêtes et manifestations où les ânes, par leurs présences, apportent un intérêt et une animation auprès de tous les âges. Aussi, le centre de vacances est un temps fort de l'année, c'est l'activité la plus importante et la plus représentative de notre structure. C'était la descente de la Drôme en 2001, c'est la traversée des Cévennes Ardéchoises en 2002 qui regroupera 28 enfants de St JEAN mais aussi de Lyon, Dijon, Paris et Montpellier. Une occasion pour les enfants de découvrir simplement la nature en s'y immergeant durant 15 jours.

Les animations natures ne sont pas en restes : Canyoning, voile au lac, Accrobranche ... attirent les jeunes et les ados.

Oxalis s'est orienté également depuis 5 ans sur les ânes en Afrique avec la création d'un relais vétérinaire qui s'attache à apporter un soutien dans un village du Burkina-Faso avec la mise en place :

- D'un jardin pédagogique à l'école pour échanger les récoltes et produire des légumes ;
- D'une campagne d'affichage pour sensibiliser les paysans à la vaccination des ânes pour préserver leur santé.

OXALIS reste modeste et tente d'apporter une dynamique pour les enfants et les jeunes de St JEAN et nous remercions tous ceux qui nous ont fait confiance.

LES SAN-DIANNIS - CLUB DU 3^{ème} AGE

Lors du dernier bulletin municipal, notre club comptait 26 membres et malgré un décès à déplorer nous sommes actuellement 35. Nos réunions mensuelles, conviviales et joyeuses ont lieu le premier lundi de chaque mois. Nous organisons diverses sorties :

- La journée du 7 juillet a rassemblé 35 participants pour visiter le musée de la corne et de l'ivoire et nous avons déjeuné à CUTTURA dans un restaurant gastronomique. L'après-midi nous avons visité le musée du diamant et de la pipe ainsi que la cathédrale de ST CLAUDE. Cette journée s'est terminée par une halte à la fromagerie jurassienne RIETMANN, puis retour par le col de la Faucille.
- Le samedi 28 juillet, c'est au chalet de René et Ginette ANCEL à AYZE que 31 personnes ont passé une agréable journée.
- Notre dernière sortie a eu lieu à CHAMONIX où 37 personnes ont profité du programme suivant : petit-déjeuner, visite de la ville en petit train, repas apéritif à l'hôtel REGINA, photo panoramique en terrasse et visite à la réserve des « Aiguilles Rouges ».

Pour les sorties, certains membres des clubs voisins viennent parfois nous rejoindre.

Notre marché de Noël du 1^{er} décembre fut un succès, tant du point de vue ambiance que financier.

Durant les deux jours du Téléthon, le club était présent et actif au côté de la commune et d'autres associations. Nous avons également fait un don de 500 Frs.

Nous terminons l'année 2001 dans la joie et la bonne humeur au son de l'accordéon de Roland par le goûter de NOEL le 15 décembre.

L'aube de l'année 2002 débute dès le 7 janvier par un repas Raclette : le fromage et la charcuterie sont fournis à des conditions avantageuses par les Fromages FAVRE BONVIN et la Boucherie Jacky GEVAUX. Le tirage des rois termine cette journée rehaussée par la présence de Madame Le Maire.

Ce programme assez complet nous amène à l'assemblée générale du 4 Février en compagnie de notre invitée Madame Le Maire qui apprécie autant que le reste des convives les atriaux fabriqués et offerts par un membre du club, Roger GEVAUX.

Toutes ces festivités n'empêchent pas le club d'être présent aux assemblées départementales ou de secteur.

« Les SAN-DIANNIS » malgré leur âge manifestent encore un certain dynamisme et sont prêts à accueillir de nouveaux adhérents.

La Bougeotte

Outre le grand projet du Chemin de Croix qui nous a tenus en haleine pendant ces deux dernières années et qui nous laissera le souvenir de moments privilégiés d'amitié et de grandes joies, les bénévoles de «la Bougeotte» ont continué à gérer les autres activités de l'association.

La bibliothèque continue à recevoir ses fidèles lecteurs, à proposer des animations pour les enfants des écoles. Cette année, à l'occasion des fêtes de Noël, les conteuses «graines de conte» se sont déplacées pour les enfants des quatre classes et nous ont ravis avec de nouvelles histoires ; suivi par un sympathique goûter de Noël apprécié par les petits et les grands.

Nous tenons à rappeler que la bibliothèque est ouverte à tous les publics, qu'elle propose un large choix de romans, documentaires et revues et que nous serions heureux d'accueillir de nouveaux adhérents et, si le cœur vous en dit, de nouveaux bénévoles !

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont les lundis et jeudis matin de 8 H 30 à 10 H pour les classes de CP et maternelles et les samedis matin pour les classes de CE et CM dès 8 H 30 et pour les adultes dès 10 H. jusqu'à 12 H.

Un nouveau groupe a été créé au sein de l'association : « Les A.J.T. » (qui portent bien leur nom !), ce qui veut dire Animation pour les Jeunes Tholoméens. Ce groupe est né en mai 2001. A l'époque les 73 jeunes de 11 à 18 ans de notre commune ont été contactés. Seulement 9 ont été intéressés par ce projet.

Un Club Théâtre s'est mis en place et répète le mardi soir. Une soirée théâtre est prévue courant octobre afin de pouvoir applaudir nos artistes en herbe ainsi qu'un groupe de conteurs-musiciens qui nous feront le plaisir de jouer pour nous.

Les jeunes se rencontrent aussi le samedi après-midi à la cure. Pour tout renseignement contacter Annie au 04 50 95 19 27. Nous avons aussi besoin de bénévoles pour encadrer les jeunes. Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus !

Annie DEGUIN

Le Chemin de Croix d'Orgevat

Avec le recul nous ne pouvons qu'être unanimes sur la réussite de ce projet qui a su nous réunir autour d'une cause commune.

Cette réussite s'illustre par une cérémonie religieuse qui se veut désormais annuelle. Malheureusement, la première, celle de la bénédiction le 7 Octobre 2001, fut bouleversée par la pluie et la messe fut célébrée dans l'église de St-Jean. Mais une croix déposée au pied de l'autel fut un beau symbole et un grand moment solennel.

Le site d'Orgevat est aujourd'hui répertorié dans un recueil intitulé « Pèleriner en Haute-Savoie » édité par le Diocèse ; mais avant même cela, la fréquentation du site ne faiblissait pas, réunissant aussi bien des promeneurs, des amoureux du site ou de fervents chrétiens ; sans distinctions aucunes et dans le même esprit que celui des nombreux bénévoles et soutiens qui ont œuvré à la réalisation.

« Une page d'histoire est tournée, la symbolique de ce calvaire n'a plus d'épine. Elle apparaît comme un acte de foi... une dimension spirituelle de l'Intercommunalité » (Le Dauphiné Libéré, F. Mottier)

USEP

L'USEP a pour mission de former des pratiquants sportifs capables de participer à la vie de la cité, par la pratique sportive, par la participation effective des enfants à la vie statutaire de l'association scolaire.

Dans le temps scolaire, l'USEP aide l'école à élaborer des contenus d'enseignement, à organiser des rencontres qui finalisent les acquisitions en E.P.S, elle crée les conditions d'une vie associative scolaire et contribue à la formation des maîtres. Hors temps scolaire, l'USEP anime une vie associative et organise des activités ou des rencontres qui prolongent la mission de l'École.

Les 75 enfants inscrits à l'USEP avec l'école de ST JEAN DE THOLOME ont pu participer à certaines des rencontres organisées cette année :

- **Ski de fond** : la Masse-Glières au Plateau des Glières. Un immense terrain de jeux est aménagé où les participants peuvent s'adonner aux joies de la glisse. De nombreux ateliers : Géants parallèles · Super géant · Gymkhana géant · Hectomètre lancé · Triple slalom · Saut · Brevets USEP · Orientation · Bosses dromadaires · Vitesse
- **Patins à Roulettes** : Endurance (10 minutes) ; Brevets (Ateliers pour brevets de bronze, d'argent et d'or) ; Tournoi de rink-hockey (Formule de tournoi par poules de 4 à 6 équipes) ; Gymkhana
- **La Course Longue** : course individuelle contre la montre, avec un départ toutes les 15 secondes sur une distance de 1 400 m pour les petits et 2 000 m pour les grands.
- **L'athlétisme** avec 5 épreuves d'organisées par équipe de 3 : la course de haies, le relais vitesse sur 3 X 40 m, le relais du parcours général, le lancer de balle et le triple saut.
- **La gymnastique** : Les enfants, par groupe de 3 ou 4, sur une musique de leur choix, présentent un enchaînement gymnique. Puis dans un second temps, ils fonctionnent par petits ateliers dans une vraie salle de gymnastique sportive.
- **L'orientation** : Ces rencontres se mettent en place pour développer l'activité orientation. L'enfant apprend à se situer dans un espace inconnu, à se repérer, à dominer ses appréhensions, à adapter ses efforts.
- **La Passe-montagne** dans la Vallée du Giffre : Les enfants vivent un Raid aventure de 4 à 6 heures, afin de développer l'autonomie, l'esprit d'entraide, la coopération, le respect de l'environnement,... Ils effectuent un parcours à pied, au départ de l'école de Sixt, puis un parcours nature avec l'ONF, de l'escalade au rocher des Tines, une randonnée VTT, un atelier Trial dans la plaine de Samoëns, du Kayak à un franchissement et de l'orientation au lac aux Dames,

de l'orientation et du Patin à roulettes à Morillon pour finir par du tir à l'arc.

- *La Passe-Muraille* au Fort de Tamié sur la Commune de Mercury : L'imaginaire de l'enfant est stimulé par le support du conte, en vivant une aventure sportive originale pleine de suspens. S'orienter dans l'espace, marcher, ramper, sauter, se balancer, se hisser, escalader, oser prendre des risques calculés, gérer ses efforts, être autonome (aucun adulte ne suit les enfants durant l'épreuve), respecter l'environnement, coopérer, reconnaître quelques végétaux...
- *La Passe-neige* aux Brasses pour les grands et aux Glières pour les petits. Les enfants vivent une aventure neige "multi glisse":

Pour les cycle 3 :

- *Marche d'approche* : coopération en tirant une luge. Parcours d'orientation pour les skieurs fondeurs. Parcours d'orientation pour les alpins Ils se rejoignent en coopération jusqu'à l'atelier suivant. Tir à la cible Parcours raquettes jalonné. Glisse avec des pelles à neige Lecture de paysage. Arrivée dans un chalet avec lecture d'un conte qui aura été le fil conducteur de toute l'épreuve.

Pour les cycle 2 :

- Un immense terrain de jeux enneigé est aménagé sur le plateau des Glières : Se déplacer à pieds ou à raquettes s'orienter : parcours jalonné, avec des photos glisser, s'équilibrer : avec des skis de fond, avec des pelles à neige, découvrir, observer l'environnement s'entraider, coopérer, respecter des règles, prendre des risques, être autonome, s'imprégner de l'imaginaire d'un conte.
- *Skî alpin* : Course ouverte à tous les skieurs compétiteurs et non compétiteurs. L'épreuve se court par équipe de 3 en deux manches calculées par addition des trois temps individuels. Les trois coureurs partent ensemble pour un long parcours, véritable gymkhana de la glisse : 3 slaloms parallèles, un border-cross des sauts des bosses, des descentes des portes en enfilade...
- *Skî de fond* : Relais par équipe de trois. Formule de course : 2 épreuves
Un relais (Petits : 3 x 1,5 km - Grands : 3 x 2 km). Les distances peuvent être modulées en fonction de l'état de la neige. Les équipes s'engagent en style classique ou en skating . Toute l'équipe court avec la même technique.
Un parcours en autonomie : C'est un parcours de 3 à 5 km, balisé, non chronométré. Les équipes ne doivent pas être accompagnées et le port du dossard est obligatoire pour cette épreuve. Chaque équipe dispose : d'une carte du parcours pour repérer les balises qui seront disposées, d'une fiche de contrôle à poinçonner à chaque balise.

Des rencontres de rugby , basket, hand adaptées aux enfants sont également organisées. Elles se déroulent sous forme de tournois.

Gilles REPELLIN

ESPACE *handicap*

La vie @ccessible

Depuis sa création, l'objectif d'Espace Handicap est de :

- Sortir de leur isolement les personnes handicapées physiques ainsi que les personnes sourdes et aveugles,
- Représenter ces personnes auprès des élus, des responsables sociaux et administratifs,
- Assurer une présence de proximité,
- Proposer des activités de loisirs,
- Organiser des formations en informatique dans la perspective d'une réinsertion professionnelle,
- Contribuer à la mise en accessibilité des lieux recevant du public et des logements.

Afin de réussir sa mission, Espace Handicap a besoin de concours divers, généreux et spontanés, pour aider l'association à développer ses diverses actions auprès de ses adhérents, adultes et enfants, handicapés physiques et sensoriels. Espace Handicap a besoin de bénévoles. Si parmi vous ou vos connaissances, des personnes souhaitent nous épauler dans notre tâche, qu'elles nous rejoignent et le meilleur accueil leur sera réservé.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

11 Avenue du léman

Tél. : 04.50.87.15.67

FAX : 04.50.87.01.24

B.P. 273

@ www.espacehandicap.asso.fr

association@espacehandicap.asso.fr

74106 ANNEMASSE Cédex

VIVRE SON HANDICAP A ST-JEAN

Pas facile en règle générale, mais peut-être plus aisé dans notre petit village où l'indifférence ne vient pas encore alourdir le handicap.

En plus de leur intégration (ils sont très souvent présents dans les animations de St-Jean et à l'extérieur), quelques initiatives personnelles sont à relever :

- Le livre de Cédric GENTINA, « Une Vie qui Roule » connaît un beau succès sur les présentoirs des librairies et des très nombreux endroits où il est déposé. **A lire absolument.**
- Résidant à Romblaz, Mme Jocelyne CAM, conjointe de M. KRIGIER, atteint de sclérose en plaque, aujourd'hui tétraplégique, a créé une chaîne de solidarité afin de l'aider dans les gestes de la vie quotidienne. Aujourd'hui, elle continue son combat en créant une association afin d'élargir son champ d'action, afin d'être un acteur reconnu auprès des administrations, qui par exemple à ce jour, refusent de financer un changement d'appareillage suite à l'évolution rapide de la maladie. **A soutenir.**

BLOC-NOTES

MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE

MARDI 14 H. à 17 H.
(ouverture administrative)

JEUDI 17 H. à 19 H.

SAMEDI 9 H. à 11 H.
(le maire reçoit sur Rendez-vous
le jeudi et le samedi)

POLE MEDICO-SOCIAL

Assistante Sociale : Melle BOSSUOT

Reçoit le :

MARDI Matin à SAINT JEOIRE

Sur Rendez-vous au 04.50.35.32.90

MEDECINS

SECTEUR ST JEOIRE - VIUZ EN SALLAZ

ST JEOIRE

DEROCHE François 04 50 35 98 70
GAY Gilles 04 50 35 80 08
RUBIN Pierre 04 50 35 81 16

PEILLONNEX

KOOSINLIN Louis 04 50 03 67 69

VIUZ EN SALLAZ

POTIE Bruno 04 50 36 80 36
VERDAN-ROULET S. 04 50 36 80 36
DEMOLIS Michel 04 50 36 82 57
RISLER-TESTAR N. 04 50 36 82 57
GASQUET Nicolas 04 50 36 82 57

DECHETTERIE

HORAIRES D'OUVERTURE

HIVER (15/11 AU 01/04)

LUNDI	9 H. à 12 H.	13 H30 à 17 H.
MERCREDI	FERMEE	13 H30 à 17 H.
VENDREDI	FERMEE	13 H30 à 17 H.
SAMEDI	8 H. à 12 H.	FERMEE

ETE (01/04 AU 15/11)

LUNDI	9 H. à 12 H.	13 H30 à 17 H.
MERCREDI	FERMEE	13 H30 à 17 H.
VENDREDI	FERMEE	13 H30 à 17 H.
SAMEDI	8 H. à 12 H.	13 H30 à 16 H. 30

LA DECHETTERIE EST FERMEE LES JOURS FERIES

Commentaire :